



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Adresse aux Unions Départementales

NE LAISSONS PAS NOTRE SYSTEME DE SANTE ET DE PROTECTION SOCIALE S'EFFONDRE

Montreuil, le 20 juin 2022

Cher.e.s camarades,

Devant une situation plus que catastrophique qui touche dangereusement les salarié.e.s du secteur sanitaire, social et médico-social comme les usager.e.s et bénéficiaires de ces services, le Comité National de la Fédération CGT Santé Action sociale réuni les 8 et 9 juin 2022 a décidé d'un processus de lutte pour favoriser le développement d'un rapport de force en capacité de peser sur les choix politiques opérés en la matière.

Notre capacité à répondre aux crises sanitaires n'est plus à la hauteur comme l'a montré la crise COVID. Depuis plusieurs mois, dans tout le pays de nombreux services d'urgence ferment la nuit ou les week end entraînant des retards de prise en charge donc des pertes de chance pouvant aller jusqu'à la mort. Cette situation est induite par les fermetures de lits dans les hôpitaux.

Les maternités de proximité ferment en région, mettant les femmes et les enfants en danger. Il faut souvent plus de 45 minutes pour se rendre dans un service adapté. Le risque d'accoucher dans un véhicule d'urgence, sur la route a incité à autoriser les pompiers à pratiquer certains actes spécifiques d'urgence.

Les services de protection de l'enfance ne remplissent plus leurs missions et des enfants en situation de danger ne sont pas protégés. Dans le secteur du handicap et du grand âge, la maltraitance institutionnalisée est une réalité de plus en plus prégnante. Les souffrances et ruptures d'accès aux droits sont des réalités de plus en plus concrètes pour les usagers, les bénéficiaires.

La réelle pénurie de personnels toutes professions confondues sert aujourd'hui de prétexte à la mise en place de choix politiques qui vont à l'encontre de l'intérêt de la population. Cette hémorragie peut être enrayée par l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des formations qualifiantes.

La sécurité sociale et le développement des services publics sont des outils d'émancipation mis en place par le Comité National de la Résistance. Il est une évidence que le Comité National de la Refondation, annoncé par le président de la République pour réfléchir aux objectifs et chiffrer les moyens à engager pour réformer les services publics et notamment la santé, ne portera pas le même humanisme, ni la volonté de juste répartition des richesses, bien au contraire.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 51

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr

Tout est à craindre si le rapport de force ne parvient pas à mettre un coup d'arrêt à ces politiques destructrices et à imposer de réelles négociations sur la base de nos propositions.

C'est pourquoi le Comité National Fédéral Santé Action sociale a décidé d'interpeller l'ensemble des structures de La CGT pour que la lutte s'interprofessionnalise pour le développement d'une politique de santé et d'action sociale à la hauteur des besoins de la population et que celle-ci devienne celle de toute La CGT. Il y a urgence à agir ensemble.

Dans ce cadre, nous vous invitons à envisager la constitution de comités de défense sur les territoires.

Vous trouverez en pièce jointe un exemple de charte pour sa mise en place.

Nos fraternelles salutations,

Mireille STIVALA
Secrétaire générale



PJ : Exemple de charte pour la mise en place de comités de défense du système de santé

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 51

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr